

Le 2 Juillet 2019

Téléphone : 03.21.33.30.88

Télécopie : 03.21.32.36.32

e-mail : communedecolembert@wanadoo.fr

site internet : www.colembert.fr

3ème Lettre du Conseil 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 Juin 2019 à 20 heures.

Absents excusés :

Monsieur Christian CORDIER

Madame Sophie DENIS qui a donné pouvoir à Mme Geneviève MARTEL

Monsieur Olivier de LAURISTON qui a donné pouvoir à M Etienne MAES

Monsieur Stéphane MANTEL qui a donné pouvoir à M Jean-Christophe SERGENT

I - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 5 AVRIL 2019

Il n'y a pas de remarque, il est Adopté à 14 voix Pour.

II - TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU ET ASSAINISSEMENT A LA CCDS

Monsieur le Maire explique que la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) impose le transfert de certaines compétences à la Communauté de Communes.

Il passe la parole à Thierry CAZIN, délégué Communautaire, qui indique la possibilité de transférer la compétence eau et assainissement à la Communauté de Communes, au plus tôt le 1 janvier 2020, si les conseils municipaux sont favorables.

Il précise qu'en cas de refus, la prise de compétence sera effective au 1 janvier 2026.

Il indique que les régies ou les contrats d'affermage établis par les différents syndicats seront conduits à leur terme et qu'en cas de transfert les services de la Communauté de Communes prendront le relais.

Il rapporte la synthèse de l'étude commandée par la Communauté de Communes qui a permis de recenser les atouts et les points faibles de l'ensemble des syndicats du territoire telle qu'elle a été présentée à l'ensemble des élus.

Monsieur le Maire rappelle que depuis le 1 janvier 2019 le syndicat de Colembert a voté le reversement de la défense incendie aux communes.

A 12 voix Pour et 2 Abstentions, le Conseil Accepte le transfert de la compétence à la Communauté de Communes.

III - VALIDATION DU SCHEMA DE DEFENSE INCENDIE

Monsieur le Maire indique que l'actualisation du règlement départemental de lutte contre l'incendie a modifié le schéma de la défense.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours a approuvé l'étude établie pour la commune.

A 14 voix Pour le Conseil Approuve la proposition.

IV - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC D'ADDUCTION D'EAU

Monsieur Jean-Christophe SERGENT, Adjoint délégué, présente les indicateurs clefs et rappelle que le contrat d'affermage établi avec Veolia depuis le 1 avril 1983 se clôture le 30 juin 2020.

Il indique que les 10 communes du syndicat comportent 1933 abonnés pour une population desservie de 4597 habitants (905 pour Colembert) représentant une consommation moyenne de 92 l/jour/habitant.

Le réseau est établi sur 148 kms ; il comporte 2 installations de production et 3 réservoirs avec un volume produit de 320 619 m³ (soit 1630 m³/jour) et un rendement de 66%.

Le prix, pour une consommation de 60 m³, hors assainissement, est fixé à 4,88€ comportant 151,05€/ an d'abonnement et 47,47€/an de redevance due à l'agence de l'eau.

V - QUESTIONS DIVERSES

- Représentativité des Communes au sein du Conseil Communautaire :

Monsieur le Maire expose le courrier reçu de Monsieur le Préfet qui indique que compte tenu de l'évolution démographique du village, la Commune disposera de 2 sièges lors du renouvellement du Conseil Communautaire, à l'issue des élections municipales de 2020.

Il explique que le nombre et la répartition des délégués de la Communauté de Communes peut être modifié si les Conseils Municipaux valident un accord local qui répartit les sièges en tenant compte de la population de chaque commune.

En cas de désaccord les sièges seront répartis sur la base du droit commun tel qu'actuellement à la représentation proportionnelle, à la plus forte moyenne du nombre d'habitants, sur la base de la population municipale.

A 14 voix Pour, le Conseil Municipal Approuve l'accord local.

- Plan Climat

Monsieur Thierry CAZIN, adjoint délégué, indique que le Pays Boulonnais et ses 3 intercommunalités se lancent dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Le projet de développement durable vise à engager le territoire dans un plan d'actions en cohérence avec les engagements de la France, vers la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique. La stratégie est définie pour une durée de 6 ans en association avec les habitants, les entreprises, les associations et les élus..

- Fibre Optique

Monsieur le Maire explique que les travaux d'installation de la fibre optique se poursuivent selon le calendrier établi. Il rappelle que les informations sont relayées sur le site internet de la Commune.

Il indique qu'un aménagement sera réalisé au niveau de l'armoire de télécommunication implantée rue de la Linoterie afin de mieux l'intégrer dans l'environnement.

- Photovoltaïque

Monsieur le Maire indique que le Parc Naturel Régional anime un collectif chargé de promouvoir l'installation de panneaux photovoltaïque. Il informe l'Assemblée d'une étude de faisabilité d'une installation sur des bâtiments communaux.

- Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier

Monsieur Thierry CAZIN indique que la Commission chargée de mettre en place le plan de boisement tiendra sa première réunion le lundi 8 juillet.

- Madame Geneviève MARTEL, Première Adjointe, rappelle les festivités organisées par la Commune et les Associations.
Elle expose les propositions effectuées par le Conseil d'école afin de choisir un nom à l'école. Le choix sera effectué lors de la prochaine séance.
- Monsieur Jean-Christophe SERGENT, Adjoint délégué rapporte les conclusions des travaux de la Commission de gestion des déchets de la Communauté de Communes. Il indique que les formalités d'accueil qui seront modifiées avec l'ouverture du nouveau site le 16 septembre 2019 feront l'objet d'une information collective.
- Il fait part du bilan de la fréquentation et des activités de l'Office de Tourisme.
- Monsieur Thierry CAZIN, délégué communautaire indique l'état d'avancement des importants travaux engagés par la Communauté de Communes qui portent sur la construction du pôle aquatique et la maison du cheval boulonnais.
- Travaux église
Monsieur le Maire indique que les travaux de rénovation de l'église se terminent et que les délais ont été respectés.